

2^{èmes} États Généraux de la SANTÉ en RÉGIONS

Dépistage itinérant de la rétinopathie diabétique en Bourgogne



Contexte et objectif

Le projet consiste à **dépister et assurer une prise en charge rapide** des patients diabétiques atteints de rétinopathie. La mise en réseau des acteurs de santé permet d'améliorer le suivi ophtalmologique des patients en milieu rural et de diminuer les cas de malvoyance et de cécité.

Promoteur, Co-promoteur, Accréditation

Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS)
Médecins Libéraux de Bourgogne

Description du projet

Les recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé (HAS) préconisent une surveillance biennale du fond d'œil chez le patient diabétique. Cet objectif est néanmoins loin d'être atteint et au vu des conséquences graves de la rétinopathie diabétique (RD), l'URML Bourgogne a décidé d'organiser en 2004 un dépistage itinérant autour de cette pathologie. La 8^{ème} campagne de dépistage est actuellement en cours.

Face à une démographie médicale faiblissante et à une forte densité de patients diabétiques dans un territoire à dominante rurale, la question du dépistage de la RD en Bourgogne trouve toute sa pertinence. Malgré le travail réalisé par les médecins généralistes, le nombre de patients « mal suivis » d'un point de vue ophtalmologique reste important. Par ailleurs, l'arrivée du **rétinographe non mydriatique (RNM)** a permis de penser le dépistage sous sa forme itinérante, en dissociant la réalisation de l'acte de la lecture du fond d'œil. Cette action vient se positionner en complément de l'action quotidienne des professionnels de santé en assurant le dépistage mais également l'information et l'éducation du patient diabétique.

Une **plateforme de télémédecine** dédiée au dépistage « retinodiab-bourgogne.fr » a par ailleurs été mise en place et fédère tous les acteurs de santé autour du patient diabétique.

Le dépistage ambulatoire garantit aux patients diabétiques un accès aux soins de qualité sur tout le territoire.

La prise en charge de ces patients permet d'optimiser leur parcours de soins et d'envisager une réorientation en cas d'anomalie avérée. Grâce à une coordination performante de tous les intervenants, ce modèle d'organisation rationalise les moyens et génère un gain de temps médical.



Le **dépistage** fait partie des premiers projets de coopération interprofessionnelle (Article 51 de la loi HPST) validés par la HAS.

Depuis le début de la campagne :

- 34,3 % des patients diabétiques invités sont venus en dépistage
- 52 % d'entre eux se sont avérés porteur d'une anomalie ophtalmologique
- 14,1 % d'entre eux étaient porteurs d'une rétinopathie diabétique

Chaque année le dépistage est réalisé en moyenne auprès d'un millier de patients diabétiques. D'année en année, le nombre de dépistage positif de la RD augmente grâce à un meilleur ciblage de la population.

Les **résultats d'une étude médico-économique** menée en 2010 montrent qu'il est moins coûteux et plus efficace de dépister la rétinopathie diabétique en Bourgogne que de ne pas mener d'action de dépistage. Ce dépistage permet d'éviter en moyenne 27 cas compliqués par an qui conduiraient à la cécité et donc à une prise en charge lourde pour la société. Ainsi, il a été possible d'estimer que l'économie réalisée s'élèverait en moyenne à 5 000 € par an et par cas de cécité supplémentaire évité, justifiant l'intérêt de la pérennisation de ce projet.

Communication

Cibles : professionnels de santé libéraux, association de patients diabétiques, réseaux de santé, partenaires institutionnels (CPAM, MSA, RSI, MGEN, Mutuelles...).

Financement Estimation du coût

Soutien financier de l'ARS Bourgogne
Partenariat avec la FADB et le service d'ophtalmologie du CHU de Dijon

